

FICHE DE PRESENTATION

1- Mémoire de stratégie : " Stratégies de dissuasions nucléaires ".

2- CF Pierre LANDIECH (FRANCE).

3- 4 mars 1999.

4- DIVISION D GROUPE 4

5- Mémoire de stratégie.

6- Stratégie, dissuasion et nucléaires sont désormais devenus des synonymes en France. La situation ne justifie plus une telle confusion. Avant de différencier les termes, il est important de revenir sur la genèse de ces concepts. Sans remettre en cause la doctrine nationale ni proposer de véritable alternative stratégique, ce mémoire essaie de faire le tour d'une question plus complexe qu'on ne l'estime au premier abord, en particulier à cause des profondes évolutions récentes.

7- MOTS CLEFS : STRATEGIE, DISSUASION, NUCLEAIRE.

REPUBLIQUE FRANCAISE MINISTERE DE LA DEFENSE

Enseignement général DIVISION D Groupe D4

Stratégie Officier traitant : CF Landiech

Mémoire de stratégie

Stratégies de dissuasions nucléaires

Sommaire :

Sommaire :

0. Introduction :

1. Notion stratégique :

1.1. Rapport avec la politique

1.2. Segments stratégiques

1.3. Evolution de la stratégie

2. Retour sur Hiroshima-Nagasaki

2.1. Rappel des faits

2.2. Appréciations de l'événement

3. Evolution internationale :

3.1. Après-guerre

3.2. Containment

3.3. Représailles massives

3.4. Riposte graduée

3.5. MAD

3.6. Post-MAD, désarmement

3.7. Remplacement de l'URSS par la Russie

3.8. Non-prolifération

4. Nucléaire Français

4.1. Origines

4.2. Force de frappe

4.3. Sortie du commandement intégré de l'OTAN

4.3.1. IV^e République

4.3.2. Allers retours avant la rupture

4.3.3. Hors du commandement intégré

4.3.4. Bilan

4.4. Doctrines

5. Autres pays

5.1. Russie

5.2. Chine

5.3. Autres "proliférants"

5.3.1. Inde-Pakistan

5.3.2. Israël

5.3.3. Afrique du sud

5.3.4. Argentine-Bésil

5.3.5. Irak-Iran

5.3.6. Algérie

5.3.7. Corée du nord

6. Etat des traités

6.1. Espaces dénucléarisées

6.2. Moratoires

6.3. Traité de Non Prolifération

6.4. Commerce international

6.5. Prorogation du TNP

6.6. Limites de la situation actuelle

7. Réflexion sur la dissuasion

7.1. Volonté de dissuasion

7.2. Irruption du nucléaire

7.3. Retours d'expérience

8. Synthèse stratégique

8.1. Quels protagonistes?

8.2. Quelles stratégies?

8.2.1. Diversité des protagonistes

8.2.2. Diversité des moyens

0. Introduction :

Stratégie, dissuasion et nucléaire sont devenus des synonymes dans notre vocabulaire quotidien. Les Forces Océaniques Stratégiques (FOST) et Forces Aériennes Stratégiques (FAS) sont pourtant des moyens qui mettent en oeuvre la dissuasion anti-cité choisie et confirmée par la France au moyen d'armements nucléaires bien particuliers. Nous verrons que d'autres modes de dissuasion et d'autres armements existent ailleurs.

Le caractère stratégique des FOST et FAS mérite ainsi d'être soigneusement examiné. L'amiral Castex nous donne l'image d'un spectre de la stratégie dont l'infrarouge est la tactique et l'ultraviolet le politique, montrant ainsi clairement le flou des frontières. Certains armements nucléaires ont été ou sont clairement tactiques, nous verrons que les nôtres sont beaucoup plus politiques que stratégiques, mais il faudra bien sûr revenir dans un premier temps sur la définition de la stratégie, et différencier les divers protagonistes.

La confusion s'aggrave quand les matériels sont rapprochés des concepts : l'AN 52 et l'ASMP étaient " tactiques " quand ils étaient délivrés par Jaguar et Super-Etendards, " stratégiques " avec le Mirage IV et le Mirage 2000. La nature des cibles ou des scénarii de mise en oeuvre n'est pas d'un grand secours quand le concept est celui du non-emploi.

Comme les matériels, l'histoire est une clé indispensable à la compréhension des doctrines. La relative rapidité des bouleversements des dix dernières années par rapport à la stagnation de la Guerre Froide ne permet pas aisément de différencier ce qui relève d'une époque ou d'une autre.

Pour essayer d'y voir plus clair, nous examinerons soigneusement la généalogie des forces nucléaires, avant de voir dans quelle mesure elles participaient à la stratégie et à la dissuasion. Cette étude permettra de percevoir les grandes questions de l'avenir de notre défense et de déterminer si la dissuasion nucléaire fait effectivement partie de la sphère stratégique.

1. Notion stratégique :

1.1. Rapport avec la politique

Pour le général Poirier, la politique, projet, "est indissociable d'une réflexion anticipatrice sur le champ d'application et les grandes orientations de la pratique : c'est à cette jointure qu'apparaîtra la stratégie." Politique et stratégie sont les deux faces d'une même médaille, comme le discours peut précéder ou suivre l'action.

Les stratèges font souvent appel au projet politique pour orienter -ou justifier- leur action. Les projets politiques qui mobilisent clairement la stratégie pour un but bien précis sont heureusement rares : reconquête de l'Alsace-Lorraine, destruction du régime nazi, possession de la " force de frappe " par exemple. La stratégie est par essence conflictuelle, pas la

politique. Les projets politiques sont plus fréquemment conservateurs, défensifs. Ceux du livre blanc de 1994, modulés par le discours du Président de la République le 23 février 1996, points de repères politiques par excellence, cherchent à s'adapter au monde actuel : mondialisation, gestion des médias, terrorisme, extrémismes religieux et nationalistes, trafics - de drogue en particulier. La dissuasion nucléaire est plutôt orientée contre un arsenal existant que contre un Etat particulier.

Le consensus national sur la défense surprend et étonne les observateurs. UDF, PS et RPR s'accordent profondément sur les questions nucléaires : maintien d'une politique de dissuasion, refus de la bataille nucléaire, nécessité d'articulation entre la force nucléaire française et la défense européenne et établissement d'un lien entre dissuasion et désarmement nucléaire. Le PS est désormais en phase avec le labour britannique. Il n'adhère pas aux dispositions de désarmement de la commission de Canberra, comme le demandait Michel Rocard.

"L'ultime série d'essais limités dans le temps et dans leur ampleur" a provoqué une polémique sur un sujet de défense inédite sous la V^e République, qui a largement dépassé celui sur la conscription. Le débat sur les prochaines armes en développement n'a intéressé que quelques experts, alors que les options examinées concernent la majorité : poursuite de dissuasion anti-cité avec le M51, rayonnement renforcé, IEM, charges miniaturisées pour frappes chirurgicales, attaques de PC enterrés...

Le discours politique actuel est donc surtout défensif, conservateur et réactif. Il ne désigne pas d'adversaire étatique, mais cherche surtout à consolider les acquis. Le stratège éprouve alors souvent de grandes difficultés à savoir comment appliquer son art.

1.2. Segments stratégiques

Au-delà d'un seuil d'irritabilité, les hommes, les entreprises et les Etats s'affrontent dans des conflits d'intérêts et de désir. Ce désir stratégique naît de la nécessité de vaincre et répond aussi à une quête de paix et de stabilité.

Pour Lucien Poirier, la stratégie est "l'ensemble des opérations intellectuelles et physiques requises pour concevoir, préparer et conduire toute activité collective finalisée en milieu conflictuel." Cette articulation entre conception et conduite se développe en deux segments bien distincts de la stratégie que les différents auteurs privilégient selon leur sensibilité. Si Sun Zi détient les faveurs de l'enseignement militaire, citons un autre auteur chinois taoïste de l'antiquité, Tchouang Tseu dont un aphorisme en annexe établit clairement le rapport entre connaissance et procédé.

Certains insistent en effet sur l'intelligence de la rencontre avec l'autre. Clausewitz développe le duel. Poirier fonde sa réflexion sur l'opposition " même-autre ". L'Histoire abonde de stratèges qui mettaient l'accent sur la connaissance de l'adversaire : l'apport des Byzantins à la stratégie est essentiel dans ce domaine. On connaît l'importance que Sun zi attribuait aux espions. Gengis Khan devait autant ses conquêtes aux capacités tactiques de ses hordes qu'à la qualité de son réseau de renseignement.

D'autres auteurs, sans négliger la connaissance de l'adversaire, développent davantage leur discours sur le procédé et la conduite. Foch parlait de concentration des efforts, d'économie des forces et de liberté d'action, l'amiral Labouërie d'incertitude et de foudroyance. Tamerlan

privilegiait également la géographie des forces en estimant qu'il "vaut mieux être avec dix hommes là où il faut qu'ailleurs avec dix mille." Certains simplifient encore par " frapper sans être atteint ". La stratégie est l'art d'utiliser les moyens dans le temps pour atteindre le but.

Connaissance de l'adversaire, élaboration du procédé sont bien deux opérations consécutives qui relèvent toutes deux de la stratégie.

1.3. Evolution de la stratégie

Ce rapide tour d'horizon de la stratégie ne serait toutefois pas complet sans évoquer l'inversion qu'ont connue les années 50. Avant, la guerre englobait complètement la stratégie, qui était son principal outil. Maintenant, la stratégie contient la guerre, parmi d'autres modes d'action. La guerre d'Algérie a montré que la stratégie pouvait avoir des finalités non militaires puisque le FLN a obtenu gain de cause malgré sa défaite militaire.

Les époques de stratégie active correspondent à celles où la technique permet une sur-mobilité : " mulets de Marius " pour César, cavalerie et flèches turcomanes, division de Guibert et artillerie Gribeauval pour Napoléon, char-avion de Hitler. La Guerre Froide n'a par contre été gagnée qu'en raison de la défection soviétique. L'observateur note que les Américains se gardent bien de risquer la réputation de la Révolution des Affaires Militaires (RMA) dans les difficultés balkaniques et explique au moins autant la victoire de la guerre du Golfe par la nature du terrain et les moyens des coalisés que par les carences de la stratégie irakienne. Certains concluent que " le XX^e siècle a connu l'implosion nucléaire de la stratégie militaire et l'éclosion de la pensée stratégique économique ".

La réduction de l'ascendant sur l'autre s'accompagne parallèlement de la multiplication des natures d'adversaires. Poirier lui-même reconnaît que la dialectique Même-Autre n'a plus le même sens en Europe et altère la stratégie de dissuasion nucléaire. La doctrine du faible au fort est naturellement frappée de caducité avec la disparition du fort.

- François Mitterrand disait que c'était contre les Etats-Unis que nous étions en guerre, en guerre économique sans déclaration ni morts mais dont les chômeurs sont les victimes.
- La Russie n'est plus désignée comme l'adversaire et n'a sans doute plus de capacités d'invasions, mais son arsenal nucléaire fait l'objet de la plus grande attention.
- Proche des antipodes et durablement incapable d'action militaire d'envergure en Europe, la Chine est un protagoniste dont la croissante capacité de nuisance ne peut toutefois pas être négligée.
- Certains pays du Sud doivent également être pris en compte, surtout depuis que leur menace balistique et nucléaire est avérée.
- Les acteurs infra-étatiques et transnationaux ont désormais acquis une volatilité et une nocivité qui n'ont d'égales que la difficulté à leur appliquer des mesures de rétorsion.

L'époque où la dialectique Même-Autre se résumait à l'affrontement Est-Ouest est désormais révolue.

Après avoir abordé la stratégie, il paraît maintenant nécessaire de se tourner vers l'Histoire avant d'étudier la dissuasion.

2. Retour sur Hiroshima-Nagasaki

Ces explosions tragiques, actes fondateurs de l'ère nucléaire et pêché originel restent paradoxalement entourées d'ombres. Immédiatement suivi par une tentative de non-prolifération, cet événement possède à l'état natif tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés.

2.1. Rappel des faits

Après l'effort considérable pour l'époque de deux milliards de dollars du projet Manhattan, trois bombes ont été confectionnées.

Les unités d'enrichissement en ^{235}U ont permis d'élaborer une première bombe " little boy " dont la masse critique était obtenue par simple rapprochement mécanique. Cette bombe n'a pas nécessité d'expérimentation, mais a directement développé ses 14 kt de puissance le 6 août contre Hiroshima.

Trois piles uranium-graphite, à plein rendement après décembre 1944, ont été nécessaires pour la production de plutonium. Ce plutonium réclamait la complexe technique de l'implosor ; une des bombes " fat man " a été testée à Alamogordo le 16 juillet, l'autre a provoqué une explosion de 21 kt contre Nagasaki le 9 août.

Hiroshima a subi 120 000 morts, 80 000 blessés dans une ville de 300 000 habitants. Hiroshima équivalait à 20 000 t de bombes lâchées par 500 bombardiers.

Les Soviétiques ont réagi en prononçant peu après l'appel de Stockholm.

2.2. Appréciations de l'événement

Le nucléaire faisait ainsi son apparition dans l'Histoire, mais la peur de la prolifération, la Guerre Froide et son exploitation pour la dissuasion ont entravé l'analyse.

Dans un ouvrage récent de Gar Alperovitz, " The decision to use the atomic Bomb " :

- les Japonais voulaient cesser le combat dès 1944,
- un choc psychologique était recherché,
- la bombe n'était pas indispensable,
- la principale motivation américaine était de se positionner après guerre en particulier vis-à-vis de l'URSS.

Les gouvernants Japonais auraient en effet perçu un an avant la fin de la guerre qu'ils ne pouvaient plus la gagner ; le discours politique et l'engagement du peuple interdisaient toutefois les négociations et réclamaient un choc psychologique. La bombe aurait pu être remplacée par un blocus économique, dont la victoire de la bataille sous-marine assurait l'efficacité. La planification de l'attaque des îles japonaises était également très avancée, avec des pertes américaines estimées à 370 000 victimes. Enfin, l'entrée en action des Soviétiques était prévue trois mois après la reddition de l'Allemagne ; l'abrègement du conflit japonais les a empêchés de dépasser le 38° parallèle en Corée et surtout de prendre pied sur les îles japonaises. L'influence soviétique ne s'est donc pas développée en Extrême-Orient comme en Europe Centrale.

Georges Tan Eng Bok, chercheur au CNRS estime que ces 4 points doivent être nuancés.

Le gouvernement japonais est resté divisé jusqu'au bout, bien que la guerre ait pourtant été considérée comme perdue après Saïpan en 1944. Le ministre de la guerre Japonais promettait d'infliger des pertes terribles sur son sol, au moyen de milices en particulier restées intactes. Le fanatisme national explique cette situation et la vigueur de la composante la plus extrémiste du gouvernement. Le fanatisme de cette composante peut être illustré par les " saignées stratégiques " opérées à Okinawa, la volonté de poursuivre le combat malgré l'entrée en guerre de l'URSS et surtout après l'explosion de la bombe d'Hiroshima, estimant qu'une seule bombe existait. L'explosion de Nagasaki trouve donc une justification indiscutable.

Retenons de cet événement qu'il ne procède pas de la dissuasion nucléaire, même si un ultimatum a été adressé le 28 juillet après l'essai d'Alamogordo ; la crédibilité des dommages n'était pas encore avérée.

Ces explosions procèdent encore moins de la stratégie du faible au fort ou d'égal à égal ; les Américains avaient pris un ascendant militaire indiscutable.

Le choix de la bombe contre le blocus provenait surtout du choix politique d'obtenir une reddition sans condition. L'intransigeance politique a cependant trouvé ses limites puisque la destitution de l'empereur n'a finalement pas été exigée pour faire accepter au peuple la cessation des hostilités. Nous retiendrons donc que les explosions d'Hiroshima et de Nagasaki appartiennent encore à la sphère stratégique parce que le discours n'a pas pris le pas sur l'action.

3. Evolution internationale :

3.1. Après-guerre

Dissociée de la dissuasion, la bombe atomique a immédiatement après Hiroshima intégré la sphère politique.

La préservation du secret et la lutte contre la prolifération sont dès le début de fortes préoccupations. En 1946, la loi Mac Mahon empêche le président des Etats-Unis de livrer des secrets ou des armes nucléaires. Les Américains présentent à l'ONU le 13 juin 1946 le plan

Baruch pour contrôler l'arme nucléaire et promouvoir l'utilisation civile, sous leur leadership ; les soviétiques s'y opposent.

Thérèse Delpech fait remarquer que curieusement, c'est pendant cette période que l'URSS réalise ses principales acquisitions territoriales, avant qu'elle ne possède le nucléaire. Sans politique ni doctrine claires, l'arme seule n'apporte rien aux Américains.

3.2. Containment

La doctrine Truman énoncée le 12 mars 1947 échange l'aide économique et militaire contre la renonciation au communisme. Cette doctrine est une réaction à la satellisation des pays d'Europe Centrale. Elle survient après les élections polonaises du 19 janvier (90% des voix sont communistes), la menace de communisme en Grèce et en Turquie, se précise dans le plan Marshall du 5 juin et se poursuit par le Maccarthysme. La première bombe soviétique explose le 14 juillet 1949, alors que Mao Tsé Toung proclame le 1^{er} octobre la République Populaire de Chine. Cette crainte de l'encerclement sert à justifier la guerre de Corée sous l'égide de l'ONU, profitant du refus soviétique de siéger à côté d'un représentant du gouvernement de Tchang Kaï Chek.

Retenons surtout la controverse Truman-Mac Arthur sur la poursuite du conflit au-delà du fleuve Yalou et le refus d'utiliser des moyens nucléaires contre Pékin, qui auraient pu susciter une réponse soviétique. Faut-il y voir les prémises d'une dissuasion soviétique? La guerre de Corée introduit la notion de guerre limitée.

3.3. Représailles massives

L'impossibilité de gagner la guerre de Corée précise le danger communiste, qu'il n'est plus possible de simplement endiguer, il faut le refouler (roll back). La défense de l'Europe par des moyens conventionnels n'est pas crédible, surtout contre les effectifs du Pacte de Varsovie. Les Soviétiques ont maîtrisé la bombe thermonucléaire en même temps que les Américains. Le 12 janvier 1954, Foster Dulles énonce le principe de représailles massives : la dissuasion fait son entrée, la réponse à toute attaque est nucléaire. Le seuil de nucléarisation reste toutefois ambigu, même si le MC 48 de l'OTAN prévoit en 1954 " établir des plans et faire des préparatifs en se basant sur l'hypothèse suivant laquelle les armes atomiques et thermonucléaires seront utilisées pour la défense dès le début d'une guerre. "

3.4. Riposte graduée

Le territoire américain était à l'abri des frappes soviétiques, à moins d'un raid sans retour de leurs bombardiers. Cette invulnérabilité, comme le sentiment de supériorité technologique, sont bouleversés par le lancement du Spoutnik en novembre 1957 : la crédibilité des missiles intercontinentaux communistes est démontrée. Il n'est plus possible de brandir la menace de représailles massives quand elles peuvent entraîner elles-mêmes une rétorsion nucléaire. Vers 1960, les Américains surestiment toutefois le *missile gap* et accélèrent la course aux armements. Ils admettent la perte de la supériorité absolue et abandonnent les représailles anti-cité comme les attaques préventives (ils ont compris qu'il n'y avait pas de guerre nucléaire victorieuse). Les forces sont enfouies pour une seconde frappe et on développe le BMEWS (ballistic missile early warning system). Après Spoutnik, le doute s'installe durablement en Europe sur la solidarité américaine.

Une avancée technique dans la miniaturisation des charges et des puissances permet de combler le fossé séparant les charges classiques des charges thermonucléaires, comme celui des vecteurs de mise en oeuvre. Des armes nucléaires tactiques permettent d'introduire la dissuasion graduée prônée par le secrétaire à la défense Mac Namara pour restaurer une liberté d'action (escalade politique, classique puis nucléaire) : la riposte serait massive sur le territoire, graduée ailleurs avec ces armes tactiques. Même aux Etats-Unis, cette doctrine ne fait pas l'unanimité puisque Kissinger déconseille aussitôt l'ANT pour mieux différencier classique et nucléaire. On verra qu'elle ne pourra être adoptée par l'OTAN qu'après le départ des Français.

Dans ce contexte, les rapports entre défensive et offensive sont remis en cause et l'avantage est donné à l'agresseur nucléaire. Les populations sont les plus exposées ; le rôle des armées doit être redéfini.

L'affaire des missiles cubains provoque un bras de fer entre Kennedy et Kroutchev, tenant une semaine le monde dans la crainte d'un échange nucléaire. Le bilan est mitigé, marché de dupes pour les uns, gagnant-gagnant pour d'autres. Si les missiles sont effectivement retirés, les 15 missiles américains Jupiter sont également retirés de Turquie et Cuba est sanctuarisé -il n'y a plus d'attaque du genre de celle de la Baie des Cochons-. Le principal gain des Américains est d'orienter les Soviétiques vers l'acquisition d'une flotte de surface pour contester le " sea power ", alors que le " sea denial " auquel les Russes adhèrent aujourd'hui par leurs sous-marins est beaucoup moins coûteux mais mobilise quasiment autant de moyens adverses.

3.5. MAD

En reprenant les thèses de Herman Kahn " penser l'impensable ", le concept de Mutual Assured Destruction est édicté en 1965 pour gagner en crédibilité : " la capacité de destruction assurée est l'essence même de tout concept de dissuasion ". La course aux armements laisse les Soviétiques légèrement en retard. Le MAD de McNamara et la course aux armements perdurent jusqu'à Nixon-Kissinger qui s'orientent vers le traité SALT I en 1972. Mc Namara avait pourtant finalement perçu le gaspillage induit par la course aux armements et introduit le concept d'"arms control".

3.6. Post-MAD, désarmement

En peu de temps, plusieurs avancées techniques vont remettre en cause le fameux " équilibre de la terreur " :

- l'interception des missiles balistiques par d'autres missiles,
- la miniaturisation des charges permet de multiplier les charges par missiles, donc de multiplier les cibles et compliquer l'interception,
- la mobilité des missiles avant tir qui empêche les frappes préventives,
- l'amélioration de la précision de navigation permet de viser des objectifs militaires et d'effectuer des frappes plus sélectives.

Le traité SALT I porte sur les systèmes anti-missiles, il reconnaît leur caractère déstabilisant et fixe une limite de 100 intercepteurs sur un site. La détente a été dynamisée, mais la course qualitative n'a pas été interrompue car l'utilisation de têtes multiples a été paradoxalement encouragée. SALT II fixe pour la première fois un plafond aux armements.

Parallèlement à ces avancées, Nixon propose en 1969 une nouvelle stratégie pour la paix où les Etats-Unis, sans être isolés, ne veulent plus être les gendarmes du monde quand l'aide aux alliés n'est pas conforme à leurs intérêts stratégiques. La doctrine américaine évolue ici en doctrine flexible et sélective, puis équivalence essentielle et équivalence minimale pour tenir compte des dénombrements des accords Salt.

Le rapport de force devient toutefois défavorable aux Américains en 1976 avec le remplacement des très peu crédibles SS-4 et SS-5 par des missiles SS-20 (et des bombardiers Backfire) dont la précision permet de menacer les forces, déséquilibrant les positions américaines. Ces missiles ne sont d'ailleurs pas pris en compte dans SALT II, ce qui a fait craindre le découplage. La réponse vient des " euromissiles ", Pershing II et des missiles de croisière, avec la " double décision " du sommet de la Guadeloupe en janvier 1979 de se préparer à leur installation tout en négociant le retrait des SS-20. Ce déploiement potentiel allait à l'encontre d'une politique générale de désengagement nucléaire progressif en Europe remontant à Kennedy.

L'IDS, projet futuriste, est une démarche essentiellement politique, elle conduit les Soviétiques à prendre conscience de leur retard technique et surtout de la limite de leurs ressources économiques. Ce projet sera revu à la baisse devant Gorbatchev en GPALS (global protection against limited strikes), revitalisé en janvier 1988 pour être finalement arrêté par Bill Clinton en 1993. Entre temps, la réduction des armements fait d'importants progrès avec les accords START et le traité FNI (Forces Nucléaires Intermédiaires) : "double zéro" (500/5500km) en décembre 1987, mettant un terme à l'affaire des euromissiles.

3.7. Remplacement de l'URSS par la Russie

La chute du mur de Berlin en 1989 puis la dissolution de l'URSS en 1991 modifient bien sûr radicalement le paysage géostratégique.

Dans un premier temps, l'éclatement de l'URSS multiplie les risques avec l'irruption de quatre nouvelles Républiques nucléaires. L'obsession américaine du contrôle de l'armement soviétique a maladroitement traumatisé les Russes dans le domaine de leur souveraineté nationale.

Les Etats-Unis sont maintenant partagés entre l'abolitionnisme et le conservatisme : la Nuclear Posture Review a été adoptée par Bill Clinton en 1994, après avoir déjà parlé en 1991 d'une dissuasion minimale. L'Amérique a donc définitivement renoncé à la riposte graduée et adopte une position proche de celle de la France sur la dissuasion. Il n'y a toutefois pas consensus car certains, dont le général Lee Butler, témoin des absurdités du surarmement et ancien commandant du SAC, estiment que l'armement nucléaire doit être supprimé.

3.8. Non-prolifération

L'abolitionnisme nucléaire trouve sa justification dans la supériorité conventionnelle mise en évidence pendant la Guerre du Golfe : frappes chirurgicales, avions furtifs, capacités de

projection inégales, guerre électronique, moyens de commandement, exploitation de l'espace par exemple. Ce que les Américains désignent par la Révolution dans les Affaires Militaires (RMA) leur permet en effet de réduire l'importance accordée au nucléaire.

Leurs responsabilités nucléaires élargies à l'Europe et à l'Asie les condamnent toutefois au conservatisme, sous peine de prolifération de leurs anciens protégés si la protection promise perdait de sa crédibilité, comme la France l'a fait dès le début de la riposte graduée.

La seconde raison qui impose de conserver une composante nucléaire est la protection d'un corps expéditionnaire menacé d'une agression nucléaire, biologique ou chimique : Saddam Hussein s'est clairement fait signifier pendant la Guerre du Golfe qu'une attaque chimique contre les troupes recevrait automatiquement une réponse nucléaire.

Pour ces deux raisons, les Américains doivent bien suivre les risques de prolifération. Il faut d'ailleurs remarquer qu'ils ont été les seuls à même de prendre des mesures contre la prolifération dans le cas de l'Ukraine, de l'Irak et de la Corée du nord, alors que les méthodes onusiennes échouaient.

Les Etats-Unis ont alors mis toute leur énergie dans le TNP décrit plus loin, promu le Traité d'Interdiction Complète des Essais le traité " cut off " sur la production de combustible militaire en septembre 1993.

4. Nucléaire Français

Maintenant que l'histoire nucléaire des Etats-Unis a été parcourue, notre page nationale peut la compléter.

4.1. Origines

Si le nucléaire militaire français est indiscutablement dominé par le rôle du général De Gaulle, ses origines plongent ses racines non pas dans la IV^e République, mais bien dans la III^e. En effet, l'équipe du Collège de France dirigée par Frédéric Joliot a déposé en mai 1939 trois brevets secrets sur la possibilité d'effectuer une réaction en chaîne, sur le contrôle de cette réaction par barres neutrophages et le dernier sur le processus de détonation d'une arme. Ils posaient les principes de définition d'une production d'énergie civile et militaire par fission de l'uranium.

Le gouvernement a aussitôt développé ces travaux et les a fait poursuivre après la déclaration de guerre et l'invasion du territoire, car de l'oxyde d'uranium UO₂ est acheté au Katanga Belge et 200 litres d'eau lourde à Norsk Hydro Norvégien. Une coopération franco-britannique débute et un des derniers ordres du ministre de l'armement Raoul Dautry avant la chute du cabinet Reynaud le 16 juin 1940 est d'envoyer l'eau lourde à Londres. Exclut du projet Manhattan, les atomiciens français ont aidé l'équipe anglo-canadienne et surtout permis le redémarrage nucléaire d'après-guerre.

Les accords de Québec d'août 1943 empêchent toute divulgation des travaux anglo-américains à une tierce partie, dont les Français. De Gaulle sera difficilement mis au courant du projet Manhattan.

Le nucléaire permet à De Gaulle de renouer avec la grandeur en 1945, dans le cadre d'un plan à long terme (Raoul Dautry appelle l'attention du général en mars 1945, avant Hiroshima). Dès octobre 1945, l'amiral Castex explique dans la revue de la défense nationale que l'arme atomique allait permettre à une nation faible de dissuader une nation forte de l'attaquer. Il faut toutefois encore dix ans avant que les implications politiques ne soient prises en compte en France. Le CEA est créé le 18 octobre 1945 ; Dautry et Joliot le co-dirigent.

Le parapluie américain, les besoins civils français, l'appartenance au parti communiste du haut-commissaire Frédéric Joliot (il a signé l'appel de Stockholm) fait apporter le soutien du pays à l'ONU pour favoriser l'interdiction de la bombe dans le monde. Cette position reste globalement celle de la IV^e République. L'étape industrielle demeure lointaine, les mondes civils et politiques ne s'intéressent pas à la question. Joliot déclare en 1950 devant le PCF que jamais aucun scientifique n'utilisera ses travaux contre l'URSS.

Il faut citer un épisode qui paraît aujourd'hui inconcevable, mais qui illustre paradoxalement la prise de conscience que permet la responsabilité de la possession de l'arme. Deux jours après l'offensive sur Diên-Biên-Phù, le Comité de défense nationale envoie le général Ely, CEMGFA demander aux Américains la possibilité d'une intervention aérienne massive pour appuyer le corps expéditionnaire. Devant leur réponse affirmative, une intervention militaire immédiate, si possible nucléaire, est demandée par le comité de défense restreint. La dérobade d'Eisenhower réduit la confiance dans l'allié, comme Suez le confirme peu après. Cette utilisation du nucléaire n'est pourtant pas plus abusive que celle d'Hiroshima. Elle relève parfaitement de la stratégie puisque la survie du corps expéditionnaire est recherchée, échangée contre une escalade nucléaire et une (plus grande) dette vis-à-vis des Etats-Unis. La surprise suscitée par cet épisode illustre bien que l'arme nucléaire a bien quitté la sphère stratégique pour la sphère politique.

Le comité des chefs d'état-major, inspiré par le SACEUR, reconnaît la faiblesse de l'armement classique et réclame l'arme nucléaire dans le cadre de l'OTAN en septembre 1954. Le 9 octobre 1954, Mendes France décide de prolonger parallèlement le programme nucléaire jusqu'à une "patte d'oie" dans trois ans où un choix devrait être effectué entre le civil et le militaire. Si ce programme n'a jamais acquis son estime, il lui permettait de peser sur les essais des Grands. Guy Mollet garde la même attitude. Euratom essaie de capter l'intérêt des autres Européens pour les questions nucléaires, en y intégrant les acquis de la CECA. La position française vis-à-vis des autres Européens est ambiguë car si elle souhaite leur collaboration technique et financière, elle veut également conserver sa liberté d'action : la CED est rejetée en août 1954. Elle aurait en particulier interdit tout programme nucléaire, national ou communautaire. Or l'idée d'un programme national restait vivace puisque De Gaulle avait réclamé en mars 1954, avant Diên-Biên-Phù et pendant sa " traversée du désert " l'arme nucléaire pour obtenir notre liberté d'action.

Après Suez, Guy Mollet a laissé son ministre de la défense Maurice Bourgès-Maunoury signer le 30 novembre 1956 le protocole allant de 1957 à 1961 qui allait consolider le programme militaire. En novembre 1957, l'aménagement du site d'expérimentation des essais est attribué aux armées. Le président du conseil Félix Gaillard fixe le 11 avril 1958 la première série d'explosion au premier semestre 1960.

Le protocole de 1955 avait prévu la construction d'un SNLE. Le mirage IV est choisi comme vecteur en 1957.

4.2. Force de frappe

Si la IV^e République avait largement préparé la " force de frappe ", tout l'accompagnement politique et doctrinal faisait défaut : en arrivant au pouvoir, De Gaulle confirme bien sûr toutes les dispositions antérieures, mais surtout les appuie vigoureusement. Les Etats-Unis et l'URSS étaient évidemment opposés à une telle prolifération, en particulier parce qu'elle brisait un moratoire sur les essais. L'Angleterre était autant furieuse de se voir dépassée par une autre puissance européenne qui ne devait rien outre-Atlantique. La lecture des journaux montre la virulence de la réprobation internationale, à côté de laquelle la controverse sur la reprise des essais en 1995 fait pâle figure. Le Ghana, conseillé par l'Angleterre et le Maroc canalisait la réprobation africaine hors de l'Union française, et accusaient l'Allemagne de se nucléariser clandestinement. Tous les représentants de cette Union étaient au contraire fiers d'être invités à Reggane le 13 février 1960. Ils avaient accepté à l'unanimité cet essai, et ressentaient cette bombe un peu comme la leur. Il y a eu quatre essais atmosphériques et treize souterrains au Sahara.

Après le tir du 13 février 1960, il est possible de planifier les FNS, distinctes des FNT destinées à la "bataille" sur le "théâtre". Les trois composantes sont prévues au cours du conseil de défense de mars 1963, la composante terrestre devant permettre d'attendre les MSBS (en fait simultanées, confiée à l'armée de l'air comme aux Etats-Unis et selon le peu d'empressement de l'armée de terre qui gardait de mauvais souvenirs de son artillerie de siège). Parallèlement, un accord permet de commander des missiles tactiques Honest John, têtes sous contrôle américain et emploi dans le cadre de l'OTAN (conservées jusqu'en 1966).

Le consensus national sur le nucléaire n'est pas encore solide car la loi de programmation 1960-1964 a besoin du célèbre article 49-3 pour être adoptée en décembre 1960 : la " bombinette " fait peur ou au contraire n'est pas encore crédible, les forces classiques ont peur d'être sacrifiées, le programme nous éloigne des alliés européens et américains.

La FAS est opérationnelle en octobre 1964, "Le Redoutable" le 1^{er} décembre 1971, peu après les missiles d'Albion le 2 août 1971.

Le nucléaire a reçu de 1965 à 1968 plus de 50% du budget de la défense, et 35% des investissements jusqu'en 1976 pour les trois premières lois de programmation 1960-1964, 1965-1970, 1971-1975.

Les forces nucléaires tactiques ont été décidées en 1963. La réalisation a permis de remplacer les têtes OTAN en 1966 : Mirage III et Jaguar avec AN 52 à partir de 1972, Super Etendard en 1978, Pluton en 1974. L'ASMP et le Hadès sont prévus en 1978. L'ASMP est livré en 1988.

Remarquons que la chaîne de commandement de mise en oeuvre du Pluton dérive de 1974 à 1983 du commandant de division au CEMA en passant par le corps d'armée puis la 1^{re} armée. Son caractère de plus en plus politique au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'OTAN n'est pas surprenant.

L'étude de la bombe à neutron est décidée en 1976. Il est admis que la technique est acquise. Giscard d'Estaing en juin 1980 et Mitterrand en octobre 1988 ont déclaré réserver la possibilité de fabrication si la situation des armements nucléaires en Europe le rendait nécessaire.

On a parlé d'armes préstratégiques jusqu'au livre blanc, mais toute référence au champ de bataille a progressivement disparu. Leur cible est toutefois militaire. Le missile Hadès est mis en sommeil en 1992 alors que le Pluton est retiré, pour être ensuite lui-même retiré en juin 1996.

La frappe nucléaire chirurgicale a été refusée. Certains dirigeants ne sont pas sensibles à la rationalité de la dissuasion. On se demande pourquoi une frappe décapitante les ramènerait à la raison.

Mitterrand dit en mai 1994 : " si on allait à une succession d'avertissements nucléaires, on en reviendrait à la conception de la riposte graduée. Or c'est un avertissement terminal. Il n'y a pas d'échelon supérieur : après c'est la guerre...Je m'opposerai aux nouveaux risques de dérive, quand j'entends dire par exemple, qu'il faudrait employer la force atomique contre le faible ou le fou pour régler un problème hors du territoire national ou ne menaçant pas nos intérêts vitaux."

Un an plus tard, Jacques Chirac confirme à l'occasion de la reprise des essais : "... pas question de tester de nouvelles armes ; pas question de vouloir mettre au point des armes miniaturisées... qui peuvent s'avérer excessivement dangereuses parce qu'on peut être tenté de s'en servir. Demain comme hier, l'arme nucléaire ne sera pas une arme de champ de bataille".

La rédaction du livre blanc de 1994 a donné l'occasion d'un débat entre le nucléaire miniaturisé tactique et la dissuasion classique qui a été confortée. Ce point est confirmé par Jacques Chirac en 1996 : "les petites armes, nous n'en connaissons pas la technologie. Nous savons faire de grosses armes, nous ne savons pas faire de petites armes. Et les petites armes sont excessivement dangereuses, parce qu'on peut être tenté de s'en servir plus facilement que des grosses armes. C'est la raison pour laquelle cette nouvelle génération d'armes, petites, qui exigeraient de petits essais que certains souhaitent, en France ou ailleurs, est très dangereuse. La position que j'ai prise dès le mois de juin, c'est que la France n'accepterait pas qu'on fasse une nouvelle génération d'armes, d'autant plus dangereuses qu'elles sont petites et donc qu'il est tentant de les utiliser. C'est pourquoi, dès le départ, dès le mois de juin, j'ai indiqué que la France prendrait l'"option zéro".

La position française des quarante dernières années est donc d'une remarquable cohérence, malgré les alternances politiques.

- Les populations sont mises à contribution pour étayer la crédibilité de notre position, il n'a jamais été question de les protéger par des abris antiatomiques : une guerre nucléaire ne se gagne pas.
- La France a refusé pour les mêmes motifs le GPALS (global protection against limited strikes) et également pour ne pas relancer la course aux armements et à l'espace.
- Même si l'actuel Président a hésité en 1986, les missiles transportables sont refusés pour ne pas inquiéter les populations, et surtout limiter les risques d'emploi et de prolifération.
- Miniaturisation, armes chirurgicales, bombe à neutron, IEM, tout ce qui contrecarrait la doctrine anti-cité est rejeté.

On peut maintenant noter une tendance à la déterritorialisation et à l'extension des intérêts vitaux. Les DOM TOM n'en sont plus exclus. La suppression des SSBS va dans le même sens.

4.3. Sortie du commandement intégré de l'OTAN

4.3.1. IV° République

Les relations françaises avec l'OTAN sont beaucoup plus difficiles à décrire que le programme nucléaire français. Nous retiendrons surtout que si ce programme remet en cause le leadership américain et la construction européenne, le départ du commandement intégré en 1966 n'est pas un objectif fixé très tôt dès le mémorandum de 1958, mais plutôt ressenti comme l'échec de ne pas obtenir dans l'OTAN sa juste place. La situation actuelle n'a pratiquement pas évolué...

Adhérer à une alliance, compter dessus pour sa sécurité sont déjà exceptionnels dans l'histoire de France ; rappelons que les états-majors français et anglais n'ont été autorisés que très tard à coopérer contre la menace militaire nazie. Or le pays est devenu dans un premier temps une base logistique arrière, avec stationnement de troupes étrangères, puis à partir de 1952 un point de départ théorique des raids nucléaires tactiques. Cette facilité demandée par l'OTAN sera partiellement satisfaite, mais en une dizaine d'année, en cherchant à obtenir toutes les compensations politiques, militaires et techniques possibles. La profondeur des relations était telle que malgré l'essai de 1960, la livraison de Polaris sous double commandement national et de SACEUR ne sera annulée qu'en 1963 après le refus de signer le traité de Moscou et d'adhérer à la force multilatérale.

Un exercice de 1954 avait montré aux Allemands que toutes les charges que l'OTAN délivrait à partir de notre territoire tombaient chez eux. L'emploi des bases OTAN en France contre l'Irak révolutionnaire en 1958 sans l'accord préalable du gouvernement français est une seconde preuve de décalage entre les actes de l'OTAN et la politique du gouvernement national, a priori toujours souverain. La participation à la planification et à l'emploi est donc vainement revendiquée pour ne pas se limiter au rôle de cible dévalorisée, et surtout que tous les objectifs soient soviétiques, d'autant plus que les Anglais avaient obtenu en 1958 une dérogation à la loi Mac Mahon avec la double clé.

4.3.2. Allers retours avant la rupture

La volonté du général De Gaulle était plus politique que stratégique. Elle s'appuyait sur le mémorandum du 17 septembre 1958 de constituer avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne un directoire mondial, qui ne trouve pas d'écho. En juin 1959, le refus de stockage d'armes nucléaires américaines sans contrôle national est signifié aux Américains, provoquant des redéploiements en Allemagne et en Angleterre. Le 4 novembre 1959, le général fait un discours à l'Ecole Militaire prenant acte de l'échec des négociateurs de l'ONU sur l'arrêt des essais et dévoilant l'intention de créer une force de frappe nationale. La coopération n'était toutefois pas écartée, car souhaitée pour la propulsion navale et les missiles. Curieusement, elle se prolonge car les Américains font très à propos visiter leur centre d'expérimentation et fournissent des appareils électroniques ultrarapides vitaux pour les essais de Reggane. Les ravitailleurs stratégiques du Mirage IV KC135 sont également vendus, mais l'ambassadeur américain " proliférant " trop bien disposé est remplacé.

En 1962, les portes américaines commencent quand même à se fermer : Mc Namara condamne les petits pays proliférants, Kennedy les qualifie d'inamicaux vis-à-vis de la communauté européenne. Son "Grand design" admettait une réciprocité avec l'Europe en matière économique, mais aucune contestation du leadership. Pour rétablir la crédibilité nucléaire, la "flexible response" avait été inventée : le seuil d'utilisation nucléaire était relevé, le pouvoir de décision centralisé à Washington. Toute autonomie nucléaire d'un allié était exclue. Pour Paris, le retard dans l'emploi du nucléaire signifiait une perte de crédibilité de la garantie ; la force de frappe nationale n'en prenait que plus d'importance. L'appel à l'"Union politique", une Europe "européenne" plus indépendante est la réponse au "Grand design".

Les Européens partageaient le même mécontentement de ne pas posséder d'armes et d'être écartés des plans et des décisions d'emploi. Les conclusions à en tirer divergeaient toutefois largement. En 1962, le discours politique français contient en effet de nombreuses avancées pour un arsenal nucléaire européen. Les Allemands et leur chancelier Adenauer y étaient favorables, demandant de leur côté la délivrance d'armes nucléaires à l'OTAN. Le plan Fouchet de 1960 à 1964 permet à De Gaulle d'envisager un ensemble stratégique à base franco-allemand extensible aux six européens, pour faire évoluer l'OTAN et mettre fin à l'intégration atlantique. L'Allemagne refuse toutefois la dissuasion élargie ou octroyée. La force de frappe française et cette prolifération des armes nucléaires était plus qu'un défi politique, elle devenait également pour les Américains un risque stratégique. Pour reprendre la direction du débat, ils vont tenter deux manœuvres : la conférence de Nassau et la Force Multilatérale.

- Cette conférence sur les missiles Polaris et les sous-marins en janvier 1963 mettait certes Anglais et Français sur un pied d'égalité, pour ne pas empêcher les premiers d'intégrer l'Europe. L'assistance technique n'était toutefois qu'un leurre politique pour limiter l'autonomie stratégique britannique, surtout française et canaliser les volontés nucléaires allemandes. De Gaulle n'a même pas laissé les Américains développer la question des Polaris ; il refuse la remise en cause de la force de frappe nationale, pose son veto à l'entrée des Britanniques dans la CEE le même jour, signe le traité franco-allemand de coopération stratégique et politique de l'Elysée une semaine plus tard et refuse de signer le traité de Moscou sur l'interdiction des essais atmosphériques. Les Anglais ont obtenu leurs missiles Polaris, la propulsion nucléaire de leurs SNLE, mis à la disposition du SACEUR "sauf si les intérêts suprêmes de la Grande-Bretagne sont menacés". La France a obtenu quelques kilogrammes d'²³⁵U pour le prototype de propulsion navale de Cadarache.

- La Force Multilatérale aurait permis aux Européens d'accéder aux armes nucléaires dans le cadre strict de l'OTAN. Elle constituait une mortelle rivale de la force de frappe et torpillait durablement toute union non atlantiste. Devant la menace française de dénoncer le traité de Rome (!) si les Allemands l'acceptaient et les réactions soviétiques, Johnson finit par retirer ce projet.

La force de frappe subissait toutefois un échec politique en tant qu'instrument au sein de l'alliance pour la faire évoluer. Le remplacement d'Adenauer par l'atlantiste Erhard mine un peu plus cette ligne de défense européenne : la sortie du commandement intégré devient inéluctable pour restaurer l'autonomie nécessaire.

Pour De Gaulle, le cavalier seul d'après 1966 est toutefois un échec qui l'a privé de la coopération technologique, politique et stratégique souhaitable. Sa volonté de réformer l'Alliance de l'intérieur était bien réelle. Le mémorandum de 1958 a par la suite été présenté comme un prétexte de rupture, mais consultation, coopération, entente stratégique qualifiaient longtemps, aux dires de plusieurs témoins, l'ambiance régnante.

La sortie de l'OTAN a inquiété Moscou qui craignait la théorie du "détonateur". Le téléphone rouge est installé à Paris en 1966 (installé à Washington en 1963 après Cuba, à Londres en 1967).

4.3.3. Hors du commandement intégré

L'entrée de l'Angleterre dans la CEE a plutôt atténué la dynamique franco-allemande, d'autant plus que l'Allemagne de Willy Brandt se tournait vers l'est. Les Etats-Unis ont augmenté leur domination sur l'Europe avec la fin de la convertibilité du dollar en août 1971 et SALT I.

Les relations privilégiées de Giscard d'Estaing et d'Helmut Schmidt n'ont pas dépassé le traité de l'Elysée, ni permis la sanctuarisation de l'Allemagne par les Plutons. Français et Anglais ont refusé d'être pris en compte dans SALT II.

Mitterrand reprend la "double décision" devant le Bundestag. Il annonce en 1986 l'intention de consulter si possible les Allemands avant d'utiliser les armes tactiques, rebaptisées pré-stratégiques. La France refuse de participer aux études de l'IDS en 1987 mais suit avec intérêt les discussions du traité FNI.

Après l'éclatement de l'URSS, la France adhère en 1992 au TNP qu'elle respectait sans l'avoir signé, annonce unilatéralement l'arrêt de ses essais (repris en 1995-1996), retire le Pluton et met le Hadès en sommeil. Même si le nombre de têtes françaises écarte toute prise en compte, la mise à l'index des missiles terrestres mobiles et des têtes multiples doit être retenu des négociations internationales.

Jacques Chirac relance momentanément les essais en 1995, cherche à insérer le nucléaire dans l'UEO et à coopérer avec l'Angleterre pour l'ASLP, qui sera abandonné.

4.3.4. Bilan

Sur fond de guerre économique entre l'Europe et l'Amérique, l'OTAN souffre de la tutelle américaine. Les défis à relever sont :

- le maintien du lien transatlantique,
- l'aptitude à une alliance renouvelée (traité UE USA de défense et coopération politique et économique,
- l'adaptation aux réalités nouvelles de l'après guerre froide, avec moins d'inertie et de paralysie (gestion des crises hors article 5 à l'Europe),
- le partenariat avec les PECO, le COCONA de 1991 piétine,

- les réponses à l'élargissement sans susciter de sentiment d'encerclement anti-russe.

Revue à l'automne 1991, l'OTAN garde comme repères l'article 5, la riposte graduée, la défense de l'avant.

Sans bloc en face, l'OTAN ne peut plus se comporter en coalition. Sans menace globale, les membres sont encore moins enclins à abandonner leur souveraineté. Le premier dilemme réside entre souveraineté nationale et efficacité collective, droit de veto et consensus nécessaire. Le second provient des moyens non-américains qui ne doivent pas dupliquer ceux de l'OTAN : les GFIM forment une approche.

La France est beaucoup moins isolée qu'elle ne l'a été des années 60 aux années 80 (les Etats-Unis prônaient le nucléaire de combat, par riposte graduée puis frappes sélectives, les Soviétiques le désarmement complet). Même les Britanniques se rapprochent de nous pour adopter une position exactement identique (intérêts vitaux pas définis, pas de double clé, de droit de veto ou de pacte secret).

Pour l'avenir, le livre blanc de 1994 précise qu'il n'y aura de dissuasion européenne que quand il y aura des intérêts vitaux communs, identifiés par tous. Selon Alain Juppé, ceci va dans le sens de la monnaie unique et du nouveau contrat franco-allemand. Il parlera le 6 septembre 1995 devant l'IHEDN de dissuasion concertée ; le consensus atteint PS RPR et UDF.

4.4. Doctrines

Aux Etats-Unis comme en France, les avancées techniques ont toujours précédé les doctrines politiques et militaires. Il s'agit de déterminer l'agresseur potentiel, qui déclenche, au-dessus de quel seuil, contre quel objectif, si la garantie ou la décision peut être partagée.

De Gaulle restait à l'écart du débat théorique et s'est surtout intéressé aux conséquences politiques : il n'a pas contesté la pertinence militaire de la "riposte graduée" mais s'opposait politiquement au découplage. Le débat théorique a toutefois été très vivace, de part et d'autre de l'Atlantique. Son intensité a incontestablement culminé dans les années 60.

Le général Gallois avait exploité son expérience au sein de la cellule de planification nucléaire de l'OTAN pour élaborer une stratégie française. La profondeur de sa réflexion stratégique en fait un missionnaire de l'atome militaire. Gallois théorise les concepts en 1960 dans "la stratégie de l'âge nucléaire" où s'articulent les concepts français dits "du faible au fort" : pouvoir égalisateur de l'atome, prise en compte du rapport enjeu-risque, dissuasion proportionnelle résultante, impossibilité de partager la décision d'emploi. Aucune alliance ne peut être fondée à l'âge nucléaire. Il est critiqué par les atlantistes comme Raymond Aron qui lui répond en 1963 dans "le grand débat" en reprenant des thèses américaines. Il rencontre Guy Mollet en 1956 et peu après De Gaulle, qui dira : "cette arme nous donne la possibilité de casser un bras (à l'adversaire potentiel) et par la suite de le faire réfléchir". Il avait intégré la stratégie du faible au fort.

Le général Beaufre dans "Dissuasion et stratégie" en 1964 conceptualise pour les réunir les deux précédentes écoles. Il a lancé l'idée du détonateur (grand impliqué par un moyen ayant pris l'initiative nucléaire).

Le général Poirier s'illustre au Centre de Prospective et d'Evaluation, ancêtre de la DAS, et introduit la notion de test avec des forces aéroterrestres d'éclairage et un tir de semonce. Ailleret conteste cette optique et lance la "stratégie tous azimuts" reprise mais généralisée et atténuée par De Gaulle. La coordination avec les alliés est rappelée. André Beaufre estime contrairement aux américains que les forces nucléaires nationales renforcent la stabilité globale. Le CPE donne à partir de 1965 la doctrine nécessaire. Certains critiquent la détermination du faible à tout perdre, alors que le fort ne serait pas sanctionné par un désastre généralisé.

Les représailles massives anti-cités sont adoptées, selon les réflexions du général Gallois, et codifiées dans le livre blanc de 1972 (les intérêts vitaux sont principalement sur son sol, l'objectif est de faire payer à l'agresseur un prix exorbitant). On admet que le taux de suffisance nécessaire a été matériellement atteint à la fin des années 70. La stratégie anti-forces a été repoussée, à la différence des Etats-Unis et de l'URSS au début des années 60 car elle était inaccessible, néfaste pour la dissuasion qui est d'éviter la guerre et pas de la gagner. La crédibilité repose sur la frappe en second (FOST). Les populations françaises ne sont pas protégées pour montrer notre détermination.

La riposte graduée ne s'applique qu'aux armes tactiques, après l'échec des moyens conventionnels et avant les armes intermédiaires et stratégiques. La France l'a toujours dénoncée par crainte d'une guerre limitée en Europe et contraire à l'esprit de la dissuasion en laissant l'agresseur estimer le niveau de représailles suscité.

La doctrine autour du corps de bataille décrite en 1969 par le CEMA Fourquet n'évolue pas avant le début des années 80. L'emploi hors des frontières est envisagé pour constituer un seul espace de défense européen.

1981-1989 voit au contraire le découplage du corps de bataille de l'emploi du nucléaire tactique : le nucléaire tactique ne permet pas de gagner la bataille mais fournit l'ultime avertissement. Le tactique devient pré-stratégique. L'ANT, arme d'équivalence en 1970, est devenue une arme d'ultime avertissement en 1982, préstratégique en 1987 pour redevenir un ultime avertissement contre des objectifs militaires en 1994.

La France a réaffirmé le 6 avril 1995 (avec les Etats-Unis, la Grande Bretagne et la Russie) qu'elle n'entendait pas utiliser des armes nucléaires contre des Etats Non Dotés d'Armes Nucléaires (ENDAN) parties au TNP sauf en cas d'invasion ou autre attaque envers les forces armées et leurs alliées, fait d'un pays non nucléaire allié avec un pays nucléaire (" assurances de sécurité "). Si selon le TNP le nucléaire ne dissuade que du nucléaire (par opposition au biologique et au chimique), Alain Juppé a précisé au contraire en 1995 que ces "assurances de sécurité" n'affectent pas le droit à la légitime défense autorisé par l'ONU. Pour la France, le nucléaire ne dissuade pas selon les moyens, mais selon l'ampleur. Par rapport aux autres, elle s'est déjà beaucoup engagée dans ce domaine d'explications.

La doctrine actuelle se résume en :

1) notre stratégie de dissuasion a pour finalité d'empêcher la guerre et non de la gagner ; elle refuse donc totalement la notion de bataille nucléaire.

2) Elle est mise en oeuvre seulement quand nos intérêts vitaux sont menacés.

3) Elle se situe pour l'essentiel au niveau stratégique, par la menace de représailles massives contre les centres vitaux de l'adversaire.

4) Nos armes " préstratégiques " ne sont pas destinées à prolonger les armes conventionnelles ; elles se placent en effet au début du processus nucléaire pour donner à l'adversaire un "ultime avertissement" par l'emploi d'une frappe significative et non renouvelable contre des objectifs militaires.

5) La décision d'emploi de toutes nos armes nucléaires appartient au seul Président de la République ; elle ne saurait donc être partagée avec nos alliés.

Avec le livre blanc de 1972, la doctrine ne varie pas mais l'extension européenne s'accroît : le sanctuaire s'élargit, les intérêts vitaux ne se limitent pas au seul territoire national. La suppression des S3 d'Albion va dans le même sens et le livre blanc de 1994 indique clairement que la dissuasion s'applique aux DOM TOM. Mitterrand n'a rallié la dissuasion qu'en 1971 avec le plateau d'Albion qui symbolise le territoire et les SNLE garantissent la réponse en second. Pour lui, la composante pilotée est trop souple et présente des risques d'emploi hors du cadre de la doctrine, comme les frappes chirurgicales. Actuellement, la solidarité européenne, la fidélité à l'alliance et l'indépendance nationale constituent les maîtres-mots de la doctrine stratégique nationale.

La réunion interministérielle de l'OTAN en décembre 1996 a décidé qu'aucune arme nucléaire ne serait stationnée en Pologne ou en Hongrie, sans faire d'eux des alliés de second rang : la dissuasion se déterritorialise.

On ne peut que constater que les doctrines ont été peu renouvelées après la guerre froide.

5. Autres pays

5.1. Russie

Les Russes ont abandonné le 2 novembre 1993 le principe du non-usage en premier, ce qui n'était qu'un retour à l'honnêteté comme la découverte de leurs archives l'a établi. Ils ont ajouté qu'ils pourraient utiliser leur arme contre un Etat non-nucléaire si celui-ci était allié à un Etat nucléaire, conformément au TNP. Paradoxalement, ils se retrouvent après la perte du glacieux du pacte de Varsovie et de ses forces conventionnelles, après l'indécision militaire en Tchétchénie, dans la situation d'Eisenhower après la guerre de Corée, tentés par "a bigger bang for less bucks".

Les Russes adhèrent donc progressivement à une dissuasion proche de la nôtre. Le besoin de frappe en second est bien perçu. Sa crédibilité est très bonne en raison de la qualité des sous-marins auxquels la flotte de surface a été sacrifiée. Le désarmement nucléaire général et

complet n'est plus un axe de politique étrangère. L'armement nucléaire reste le dernier attribut de la puissance soviétique.

La fin de la guerre froide a permis de vérifier certaines hypothèses. Après avoir fréquenté les milieux gouvernementaux, M. Sapir affirme que la politique soviétique était défensive. Leur comportement s'est toujours rattaché au droit et aux traités, à Yalta et Helsinki par exemple, les interprétant à leur avantage mais pas complètement librement. Leur stratégie était par contre résolument offensive, avec emploi préalable du nucléaire tactique. Il illustre cette appréciation par l'intervention en Afghanistan, provoquée selon lui par la perception d'une attaque Occidentale imminente ; il le démontre en rappelant que les premières vagues d'assaut se sont encombrées d'unités d'artillerie sol-air, inutiles contre les Afghans et uniquement justifiées par la crainte d'attaques aériennes Occidentales.

Une offensive contre l'Europe était également planifiée en cas de préparatifs d'attaque de l'OTAN. Ces excellents joueurs d'échecs se seraient toutefois limités au Rhin et l'auraient proclamé dès le début de l'attaque : il aurait été intéressant d'évaluer la réaction de l'OTAN (" plutôt rouge que mort " en RFA, insertion entre les intérêts stratégiques et vitaux français, risque de découplage américain par la menace de leur territoire).

5.2. Chine

Par la croissance de son budget militaire et sa modernisation nucléaire, la Chine inquiète la Russie et l'Inde. Son discours nucléaire n'a pas varié depuis 1964. La définition unilatérale de ses "intérêts légitimes" effraie tout le monde.

Toutefois, si la Chine a accédé en même temps que la France au thermonucléaire, le nombre d'essais est néanmoins encore plus réduit. Même si la Révolution Culturelle a probablement épargné les ingénieurs du nucléaire, le pays a dû récemment (et discrètement) importer des centrales nucléaires électrogènes françaises. Le développement de leurs sous-marins nucléaires est laborieux et la capacité de frappe en second n'est toujours pas véritablement acquise, ce qui explique son insistance pour la non-frappe en premier. Les besoins de modernisation de l'armée sont très grands et l'invasion de Formose n'est pour l'instant pas réaliste, surtout si l'on garde à l'esprit l'expédition vietnamienne de 1979.

L'étendue du pays, l'importance de sa population, l'autarcie de nombreuses régions et le faible développement général font que ce pays ne peut pas faire l'objet du même traitement stratégique que les autres. Mao Tsé Toung se moquait ouvertement qu'une ville fasse l'objet d'une attaque nucléaire, et l'a démontré en acceptant des pertes considérables pendant la Révolution Culturelle. Il ironisait sur l'impossibilité d'appliquer à la Chine ce qui était prévu pour l'URSS. La Chine adopte depuis longtemps une attitude proliférante, pour des raisons souvent difficilement compréhensibles. Le maréchal Chen Yi confiait à l'agence Reuter en 1958 que "plus étendue serait le nombre des Etats possédant des armements nucléaires, plus étendue serait la tache de paix à la surface de la terre."

5.3. Autres "proliférants"

Les autres Etats n'ayant pas effectué d'essai avant le 1^{er} janvier 1967 n'ont pas accès au nucléaire au terme du TNP. L'insécurité de la région, la recherche de prestige ou l'affaiblissement de la garantie américaine ont poussé certains au nucléaire.

Trois pays ont officiellement accédé au nucléaire : Israël, l'Inde et le Pakistan. Les pays du seuil sont l'Irak et la Corée du nord, qui a cherché à dénoncer le TNP en 1993. L'Afrique du sud, le Brésil et l'Argentine ont renoncé. L'Iran et l'Algérie se rapprochent du seuil. Taïwan, le Japon et la Corée du sud seraient des proliférants particulièrement crédibles si la protection américaine faisait défaut.

La Chine et la Corée du nord en particulier aident largement d'autres pays à proliférer.

5.3.1. Inde-Pakistan

Comme la IV^e République française, l'Inde a demandé dès 1954 avec Jawaharlal Nerhu la fin des essais. L'Inde a procédé à un essai en 1974. Le Bharatiya Janata Party vainqueur des élections de 1996 avait pour programme l'option nucléaire. Il a logiquement effectué cinq essais près de Pokaran entre les 11 et 13 mai 1998, auxquels les Pakistanais ont répliqué par cinq essais les 28 et 30 mai 1998. L'Inde adopte une position proche de celle de la Chine, prônant le désarmement général tout en poursuivant sans discrétion son propre programme. Le 20 juin 1996, elle a annoncé à Genève et New Delhi qu'elle ne signerait pas le traité sans disposition de destruction des arsenaux nucléaires existant selon un calendrier limité dans le temps. Vis-à-vis du Pakistan, le caractère égalisateur de l'atome est défavorable. Le problème est inversé avec la Chine.

Le programme nucléaire pakistanais n'a dû être en mesure d'élaborer un arsenal qu'après 1985, produisant les premières armes musulmanes.

5.3.2. Israël

Il ne faut pas oublier la participation de la France dans la constitution de l'armement nucléaire d'Israël, " proliférants " simultanés et alliés à Suez en 1956. En 1957, un accord est conclu entre le CEA et la commission israélienne de l'énergie atomique pour construire à Dimona un réacteur capable de produire jusqu'à 15 kg de plutonium par an. De Gaulle laissera cette coopération se continuer jusqu'à fin de 1960 avant de l'arrêter. L'aide porte également sur les missiles puisque Dassault participe au programme Jéricho, un essai est réalisé au Centre d'Essai de la Méditerranée près de Toulon en 1967 peu avant la guerre des six jours. On estime qu'Israël avait alors ses premières bombes, le général Gallois affirme que c'était au moins vrai en 1973.

La doctrine d'Israël est subtile car ce pays ne veut pas introduire l'arme nucléaire dans la région. Un homme politique israélien a dit explicitement que son pays ne serait pas le premier pays à introduire le nucléaire dans la région, mais surtout pas le second!... Son armement est donc potentiel, virtuel, et protège un noyau dur bien perçu par les voisins. Pour être crédible et cohérent avec les réalités géopolitiques, le seuil de dissuasion est élevé à l'existence même d'Israël. Il a été frôlé le troisième jour de la guerre du Yom-Kippour, après trois jours de combat et l'inhabituel rythme de pertes pour Israël de 2700 tués, quand certaines voix politiques ont laissé échapper l'éventualité d'utiliser d'autres moyens ; la victoire d'une bataille de char a auparavant retourné la situation. Ce seuil était bien perçu par l'Égypte et la Syrie qui n'ont certes pas été dissuadés d'attaquer, largement pour des raisons de politique intérieure, mais avaient fait connaître leur intention de ne pas remettre en cause les frontières d'avant 1967 pour ne pas risquer de représailles nucléaires. Ce calcul s'est révélé juste. La dissuasion a également joué puisque l'arme chimique n'a ni en 1967, ni en 1973 été utilisée, alors que les Égyptiens s'en étaient servis au Yémen dans les années 60.

Thérèse Delpech fait état d'une contestation interne avec un ouvrage récent (dont le titre n'est malheureusement pas précisé) qui qualifie d'"option Samson" l'attitude israélienne hors du TNP, la privant d'un contrôle efficace dans la région : Tel Aviv est resté vulnérable aux missiles et charges chimiques irakiens malgré l'écrasante présence de la coalition. Le refus d'adhérer bloque tout progrès contre les menaces biologiques et chimiques arabes, qui justifient leurs programmes par le nucléaire israélien. Israël a signé la Convention d'interdiction des armes chimiques et le TICE, et doit discuter du traité "cut off" de production de matière fissile militaire. Si la doctrine israélienne est donc ambiguë et contestée, elle a néanmoins fonctionné à chaque fois.

5.3.3. Afrique du sud

Sans doute pour résister à la pénétration soviétique en Atlantique sud décrite par Hervé Coutau-Bégarie et à l'avancée cubaine en Angola, l'Afrique du sud s'est dotée dans les années 70 de six engins, démantelés en 1990 comme l'a dit le Président De Klerk 24 mars 1993. Le pays a signé au Caire en 1996 le traité de Pelindaba pour la dénucléarisation de l'Afrique. Avant la fin de l'apartheid, le gouvernement n'a pas voulu transmettre à un régime politique inconnu d'arsenal nucléaire. Il est remarquable de noter que ce gouvernement promis à l'opposition n'ait pas conservé ce stock à un niveau infra-étatique et clandestin pour parer les incertitudes de l'avenir.

5.3.4. Argentine-Brésil

Argentine et Brésil ont cessé leur programme après la rencontre historique de Foz de Iguazu en novembre 1990. L'entrée en vigueur du traité de Tatlolco a ainsi pu consacrer la dénucléarisation du sous-continent (le fait que Cuba ait signé ce traité rend son adhésion au TNP superflue).

5.3.5. Irak-Iran

Bien que signataire du TNP, l'Irak l'a indiscutablement violé. Il préparait toutes les installations nucléaires nécessaires pour détourner la matière fissile au dernier moment, juste après une inspection. La séparation isotopique par un calutron, accélérateur de particule du type cyclotron complètement démodé lui a permis de proliférer discrètement.

Si la contre-prolifération a été mise en oeuvre par les Israéliens contre la centrale Osirak vendue par la France et estimée dénuée de risque de prolifération, la centrale iranienne de Boucheir a été attaquée par l'Irak pendant la guerre des années 80.

5.3.6. Algérie

L'Algérie a installé en plein désert le centre nucléaire d'Aïn Oussera, réacteur plutonigène à eau lourde construit par les Chinois, et défendu pendant la guerre du Golfe par des batteries antiaériennes. Ce réacteur fait suite à un réacteur argentin plus petit de la banlieue d'Alger. Leur emploi n'étant officiellement que scientifique (?), la stratégie Algérienne est très opaque car aucun Etat ne menace l'Algérie ni ne souhaite s'impliquer dans ses problèmes intérieurs. La recherche de prestige, la réponse au chantage ou la constitution d'une seconde bombe musulmane sont les seules explications disponibles.

5.3.7. Corée du nord

On peut estimer avoir arrêté en 1993 la filière à Uranium Naturel, Graphite-Gaz (UNGG), très proliférante en Corée du Nord au profit de Réacteurs à Eau Pressurisée (REP), beaucoup plus difficiles à charger en uranium devant être fertilisé en plutonium. Le message est toutefois brouillé car la tentative de prolifération de ce pays lui a permis d'acquérir 4G\$ d'installations à bon compte. L'autorité de l'AIEA et de l'ONU auraient été mises en défaut si les Etats-Unis n'étaient pas intervenus.

6. Etat des traités

Dès 1945, les Etats se sont organisés pour empêcher ou contrôler la prolifération.

6.1. Espaces dénucléarisés

Les zones progressivement dénucléarisées sont l'Antarctique en 1959, la lune et les orbites permanentes en 1967, le plateau continental et les fonds marins en 1969. En 1967, après la crise des missiles de Cuba, l'Amérique du sud se dote d'une zone exempte d'armes nucléaires (ZEAN) par le traité de Tattelolco. C'est la première fois qu'une zone se dote seule d'un tel statut, et que l'accord porte sur des régions habitées. En 1985, le traité de Rarotonga concerne le Pacifique sud. Le 11 avril 1995, celui de Pelindaba concerne l'Afrique (les Etats-Unis ont émis une réserve sur l'armement de la Libye). Le 15 décembre 1995, l'ASEAN faisait de même avec le traité de Bangkok ; il concerne le plateau continental et la ZEE, ce qui remet en cause la liberté de navigation et empêche la signature des protocoles par les puissances nucléaires.

La Biélorussie a proposé une ZEAN en Europe centrale en 1996 ; destinée à faciliter le rapprochement avec l'OTAN, celle-ci a refusé tout en déclarant ne pas installer d'armes chez les anciens satellites.

6.2. Moratoires

On a dénombré 952 essais américains, environ 1000 soviétiques, 44 anglais, 37 chinois (chiffre de 1993), 6 indiens, 5 pakistanais, 192 français. La plus forte explosion est atmosphérique avec 58 Mt en Nouvelle Zemble le 30 octobre 1961.

Ces essais ont été interrompus de nombreux moratoires, dont un qui a été remis en cause par le tir français de 1960.

Après la Chute du Mur de Berlin, la tendance s'intensifie avec le 26 octobre 1991 suspension soviétique pour un an et fermeture du site de Nouvelle Zemble, le 8 avril 1992 suspension française, le 14 juillet 1992 réduction unilatérale américaine : moins de 6 essais dans l'année, dont moins de 3 à plus de 35 kt. Les cinq puissances conviennent d'un accord en juillet 1993, comme la préparation de la prorogation du TNP de 1995 l'impose. Les essais chinois, français et indiens s'inscrivent dans la perspective de cette interdiction définitive des essais du TNP.

6.3. Traité de Non Prolifération

Le TNP est une réaction à l'explosion chinoise de 1964. L'idée est de favoriser le nucléaire civil et d'apporter un soutien militaire aux Etats non Dotés d'Armement Nucléaire (ENDAN), soit ceux qui n'ont pas procédé à un essai avant le 1^{er} janvier 1967, qui auront accepté de ne pas proliférer. Parmi les non-signataires se trouvent l'Inde, le Pakistan et Israël, Oman

(signature en cours), le Brésil, et Cuba (les deux derniers sont couverts par le traité de Tatlolco). Aucun pays ne l'a dénoncé. L'Irak l'a clairement violé mais ne l'a pas quitté. Un important motif de satisfaction est que les 15 républiques soviétiques aient adhéré au TNP en décembre 1994, la Russie étant évidemment le seul Etat Doté d'Armement Nucléaire (EDAN).

6.4. Commerce international

Pour Raymond Aron, la non dissémination est "souhaitable mais inacceptable". Cette phrase des années 60 résume parfaitement la situation des exportateurs de technologie électronucléaire qui favorise objectivement la prolifération, en particulier par dissémination des connaissances mais alimente les économies nationales. Un des sophismes des exportateurs est qu'il vaut mieux vendre et contrôler plutôt que laisser le pays s'équiper seul ailleurs.

Pour maîtriser l'exportation des matériels proliférants sans entraver ce commerce international, les "directives de Londres" et le comité Zangger éditent des listes de matériels susceptibles de déclencher l'examen de l'AIEA et d'empêcher qu'un pays s'équipe par approvisionnements bilatéraux partiels. L'exploitation des sources de renseignement des pays parties du TNP par les membres de l'AIEA est effective après 1990 (Irak, Corée du nord). La tâche des proliférateurs est grandement compliquée.

6.5. Prorogation du TNP

Arrivé à échéance en 1995, le TNP devait être prorogé, indéfiniment ou pour un délai donné. L'échec de la prorogation aurait eu de graves conséquences pour la non-prolifération et le nucléaire pacifique.

La prorogation indéfinie revient pour certains à pérenniser la notion d'EDAN malgré l'article VI. Elle montre également que les ENDAN n'avaient pas renoncé au nucléaire sous la pression internationale.

Le TNP prorogé en 1995 :

- marque l'engagement à arrêter les essais en 1996 par le Traité d'Interdiction Complète des Essais TICE ou CTBT en anglais,
- prévoit rapidement une convention sur l'arrêt de production de matières fissiles pour les armes ou traité "cut off",
- les Etats nucléaires s'engagent à réduire puis éliminer les armements dans les termes de l'article VI,
- soutient les ZEAN,
- envisage de nouvelles dispositions de sécurité,
- conforte le rôle de l'AIEA.

La pression sur les Etats nucléaires devient indubitablement de plus en plus forte car les progrès doivent être examinés tous les cinq ans. L'erreur des EDAN a été de laisser percevoir

qu'ils étaient davantage demandeurs, cherchant à prolonger leur privilège plutôt qu'à assurer la paix mondiale et à lutter contre la prolifération.

La prorogation indéfinie du TNP a suscité la frustration des non-alignés, mal organisés, qui attendaient des EDAN autre chose que les sempiternelles incantations de l'article VI ; l'insolence de l'essai chinois peu après n'a pas échappé à l'Inde. Même si le mouvement des non-alignés n'est pas aussi puissant que dans le passé, il sera certainement moins docile lors des prochaines confrontations (quinquennales...).

6.6. Limites de la situation actuelle

La lutte idéologique revêt les formes nordiques et indiennes : leurs succès sont tangibles. L'essai indien lui porte toutefois un sérieux coup.

Le désarmement mondial connaît un essoufflement certain pour des raisons politiques, stratégiques et techniques. (difficultés du FCE, lenteur à la ratification de la Convention d'interdiction des armes chimiques par les Etats-Unis et la Russie, difficultés de négociations " cut off ", retard à la ratification Start II, développement de l'armement nucléaire chinois). Moralement, le statut d'EDAN doit être accompagné de responsabilités de paix et de sécurité envers les ENDAN, au risque de se trouver dans la situation de l'aristocratie du XVIII^e siècle avec des privilèges héréditaires considérables mais une fonction collective beaucoup plus discutable. Les EDAN ne montrent pourtant pas que cette responsabilité motive particulièrement leurs préoccupations.

La remise en cause du non-emploi en premier est une attaque à prendre en compte, que la Chine dirige actuellement tant qu'elle n'a pas de capacité de seconde frappe. Cette attaque mine profondément la dissuasion, et il était probable qu'après la prolongation du TNP, ce serait la préoccupation de l'assemblée générale de l'ONU.

Les garanties du TNP n'ont pas été renforcées par la prorogation. Les inspections spéciales prévues dans les textes fondateurs ne sont pas développées. Le TNP ne prévoit pas de sanction ; l'AIEA doit dénoncer la violation au conseil de sécurité, où la Chine et la Russie n'ont pas une position coopérative. L'AIEA ne fonctionne que par la bonne foi des pays et butte contre les activités clandestines. Si le renseignement est principalement à même de démasquer certains dissimulateurs, l'observation satellitaire se heurte aux installations souterraines, développées en Russie, Corée du Nord, Libye (chimique) par exemple.

Plusieurs groupes de pression portent des coups de plus en plus appuyés. Le centre Henry-Stimson (Goodpaster, Paul Nitze...) prévoit par exemple l'élimination des armes nucléaires en quatre phases : réduction des deux grands à 2000 têtes, puis des cinq à quelques centaines pendant que les pays du seuil réduisent parallèlement, puis à quelques dizaines sous contrôle international, avant disparition complète. Ce plan s'approche des recommandations de la commission de Canberra. La Cour Internationale de Justice a été saisie par l'OMS et l'Assemblée générale de l'ONU sur la licéité de la dissuasion. L'avis rendu en 1996 était contrasté, bien que la France ait tout à fait pris la menace au sérieux. Il réserve en particulier le recours aux armes nucléaires au cas extrême où la survie de l'Etat est en cause, ce qui correspond paradoxalement à redécouvrir intuitivement la dissuasion.

Les EDAN estiment que les armes nucléaires seront encore présentes durant plusieurs décennies, mais doivent pragmatiquement inscrire leurs démarches au sein des enceintes

internationales dans une perspective de suppression à terme. La stratégie anti-cités focalisant la contestation anti-nucléaire est devenue immorale et demeure désormais occultée.

7. Réflexion sur la dissuasion

Les précédentes descriptions ont permis de décrire le paysage avant d'aborder la dissuasion. S'écarter des réalités exposerait rapidement aux contresens.

La dissuasion est normalement le fait du plus fort, d'autant plus que le résultat ne doit pas laisser de doute. La surcapacité qui garantirait le résultat est échangée contre l'espoir de ne pas l'utiliser : les légions romaines jouaient un rôle dissuasif quand elles montraient aux tribus dominées l'impossibilité d'un soulèvement victorieux. Malraux disait qu'une guerre coloniale qu'on ne pouvait pas considérer comme gagnée avant son déclenchement serait dans une certaine mesure perdue. *Si vis pacem para bellum*. La dissuasion est une stratégie défensive virtuelle, opposée à la persuasion, stratégie active réelle. La dissuasion repose sur une capacité et une volonté. Les capacités dédiées à la dissuasion ont été précédemment décrites. Elles doivent logiquement survivre à une première frappe pour ne pas inciter à l'agression.

7.1. Volonté de dissuasion

Les éléments objectifs comme les capacités et la préparation sont beaucoup moins difficiles à apprécier que la volonté, largement aussi déterminante. La politique de la canonnière qui a caractérisé l'action européenne en Asie au XIX^e siècle reposait sur une forte résolution européenne dans un environnement militaire globalement défavorable ; le manque de volonté et d'organisation asiatique ne permettait pas d'exploiter un rapport de force favorable.

Si le moindre doute peut apparaître quant à la détermination, le dissuadé peut être encouragé à en profiter car il voyait déjà dans la dissuasion une esquive devant un engagement : avant la bataille de Fou Tchéou, les Chinois admettaient la supériorité navale mais n'avaient pas perçu la détermination française, ils ont réclamé le combat.

Maintenant, l'Etat qui exprime dans la sphère politique sa volonté renâclera à lever les ambiguïtés tant qu'elles le servent plus qu'elles ne le desservent : à propos de l'Europe, les Etats-Unis laissent penser qu'elle représente un enjeu stratégique en politique intérieure et un enjeu vital en politique extérieure.

Si la volonté des gouvernants est déterminante, celle des gouvernés ne peut pas être longtemps négligée. Le slogan " plutôt rouge que mort " faisait peser une lourde hypothèque sur la défense de la RFA. Dans les sociétés à industries très avancées, le bien-être a fait refuser les morts au combat. Aucun risque ne peut plus être imputé à des arrières qui les refusent résolument. Le terrorisme fait entrer en résonance les médias qui prolongent objectivement son action. L'Afghanistan, le Viêt-nam récemment, la France plusieurs fois dans son histoire pour ne citer qu'eux ont au contraire fait plier l'adversaire par leur résistance à la souffrance, leur mobilisation, la vigueur de leur démographie par exemple.

7.2. Irruption du nucléaire

Les termes de la précédente équation de la dissuasion classique ont été bouleversés à l'ère du nucléaire par :

- l'instantanéité de l'attaque,
- son importance, même s'il y a eu plus de morts à Dresde qu'à Hiroshima,
- l'absence de parade, surtout avec le SNLE,
- la prise à partie de la population elle-même, à la place de ses soldats ou de ses ouvriers de l'armement, et la complète délégation aux dirigeants,

la suppression de l'avant et de l'arrière imposant un comportement raisonnable aux protagonistes,
- paradoxalement un non-emploi lié à son horreur et à son association à la dissuasion.

Depuis le nucléaire, les puissances industrialisées ont en fait délégué la guerre traditionnelle aux non-nantis : Inde-Pakistan-Chine, Israël, Iran-Irak...

L'arme nucléaire créait de nouvelles conditions d'emploi tout en offrant de nouvelles possibilités.

La rapidité et l'ampleur des échanges augmentaient la part du hasard et de l'irrationnel ainsi que ses conséquences, il était encore plus difficile de prévoir et maîtriser le conflit. Le téléphone rouge a répondu au besoin d'empêcher le déclenchement d'une riposte sur une fausse alerte.

Parallèlement, le " pouvoir égalisateur de l'atome " permettait au faible de pouvoir dissuader le fort. Souvenons-nous que De Gaulle parlait de menacer de casser le bras de l'adversaire, il est vrai au risque de sa propre vie. Par ailleurs, les gains que l'adversaire pouvait espérer ne compensaient pas les dégâts qu'on lui promettait : l'irrationalité d'une attaque fait de la dissuasion une stratégie de non-emploi. Toute notre dissuasion se trouve dans cette assertion, qui fait beaucoup penser au pari pascalien. Encore plus qu'avec la dissuasion classique, l'interrogation sur la volonté est reportée par les conséquences d'un test, le non-emploi permettant beaucoup de choses. La difficulté à fixer un seuil complexifie encore la question.

7.3. Retours d'expérience

Il est maintenant intéressant de jeter un regard sur le demi-siècle passé maintenant doté de quelques repères nucléaires.

- Faute de volonté et de discours clair, les Etats-Unis n'empêchent pas les acquisitions soviétiques en Europe centrale.

- Peut-être par peur d'une réponse soviétique, l'extension, par le nucléaire, de la guerre de Corée est refusée.
- Malgré une implication soviétique et chinoise beaucoup plus faible, l'emploi du nucléaire pour sauver un corps expéditionnaire allié à Diên-Biên-Phû est refusé.
- Sous la doctrine des représailles massives, le blocus de Berlin ne suscite pas de dérapage.
- Un seuil clair à ne pas dépasser est divulgué pendant la crise de Cuba, personne ne prend l'avantage.
- La " dissuasion " israélienne empêche l'emploi des armes chimiques en 1967 et 1973, L'Egypte pensait suffisamment maîtriser le seuil nucléaire d'Israël pour pouvoir déclencher la guerre du Kippour. L'objectif aurait été clairement restreint aux frontières d'après la guerre des Six jours : le calcul s'est révélé juste.
- Après réduction de la menace et dans l'incertitude devant le comportement du prochain régime, le gouvernement d'Afrique du sud au pouvoir détruit son armement.
- Saddam Hussein est menacé d'une riposte nucléaire en cas d'agression chimique du corps expéditionnaire américain, sans doute stratégique mais en aucun cas vital. On peut imaginer que le nucléaire a plus lutté contre l'arme chimique qu'il n'a protégé ce corps expéditionnaire, ce qui redevient cohérent avec la doctrine de non-emploi NBC.
- La crédibilité de la candidature de l'Allemagne et du Japon comme membres permanents du conseil de sécurité montre la réduction du prestige attaché à la possession de l'arme nucléaire.

L'appartenance de cette arme, heureusement de non-emploi, à la sphère politique plutôt que stratégique paraît évidente. L'importance du discours associé à la menace est déterminante.

Même si on admet que les deux protagonistes de la Guerre Froide avaient des politiques pacifiques, il est difficile d'affirmer qu'ils n'auraient pas tenté d'exploiter un avantage ponctuel si la dissuasion n'avait pas imposé la plus grande retenue. Le nucléaire, arme de non-emploi, préserve le noyau dur des détenteurs.

La multiplication des opportunités d'opérations extérieures, et donc l'exposition des corps expéditionnaire aux menaces NBC des proliférants est désormais le principal problème sécuritaire des Etats-Unis. Le nucléaire y a répondu une fois avec succès, mais personne n'oserait affirmer qu'il en sera toujours ainsi.

Un retour sur la prolifération montre que les proliférants effectifs sont restés peu nombreux, et qu'il semble certain qu'ils n'ont pas développé de bombe plus évoluée que celles de nos aïeux, trop ou trop peu puissante, très polluante et politiquement bloquée. IEM, rayonnements renforcés, miniaturisation paraissent d'autant plus durablement inaccessibles et indiscrets que

les essais requis pour la mise au point sont de plus en plus surveillés. La surprise d'une percée technique et/ou doctrinale issue d'un ENDAN est bien improbable.

8. Synthèse stratégique

8.1. Quels protagonistes?

La dissuasion nucléaire française apporte une réponse partielle à ses besoins stratégiques, comme le reconnaît le livre blanc de 1994. Le dialogue " même-autre " s'est considérablement complexifié et vouloir appliquer le même outil nucléaire (qui a le mérite d'exister et de susciter le respect général) à chaque cas particulier est utopique.

Conçu pour une dissuasion du faible au fort, nous ne trouvons plus de fort en face de nous susceptible d'envahir le territoire national. Les Etats-Unis sont certes plus forts, lancés dans une confrontation économique sans limites, mais sans véritable volonté impérialiste. La Russie, la Chine et l'Inde disposent de fortes capacités de nuisance, mais d'aucun moyen de projection sur notre territoire suffisant. Certains autres pourraient tenter des actions marginales avec des missiles NBC par exemple, contre le territoire, des intérêts vitaux ou un corps expéditionnaire. D'autres enfin pourraient tenter la même chose sans aucune rétorsion possible contre des territoires : groupes infra-étatiques, transnationaux, combinaison d'Etats, sécession politique non territoriale. L'autre enfin se présente sous les traits du non-aligné qui ne va pas éternellement accepter le régime discriminatoire du TNP.

8.2. Quelles stratégies?

Si le problème est clairement posé et que personne ne peut contester la nécessité de concevoir la stratégie au pluriel, il est difficile dans le cadre de cette étude d'aller sérieusement beaucoup plus avant.

8.2.1. Diversité des protagonistes

Evacuons le cas américain. La dissuasion nucléaire protège nos intérêts vitaux que pourraient menacer la Russie et dans une moindre mesure l'Inde et la Chine. Seuls ces pays peuvent d'ailleurs faire l'objet d'une attaque nucléaire sans renier le TNP

La menace du faible contre les intérêts vitaux du fort se ramène au cas précédent si elle provient d'un Etat et si sa nature est nucléaire (ou biologique-chimique). Le TNP est violé et les représailles contre l'auteur sont possibles. Par ailleurs, la France estime que la légitime défense prévue par la charte de l'ONU suffit à justifier le nucléaire.

La réponse aux non-alignés, contestataires du TNP et défenseurs de son article 6, est collective depuis trente ans sans que la France n'ait apporté d'éléments déterminants et il est vrai que notre doctrine est parfois réduite à "tant que les autres auront des armes nucléaires, nous devons en avoir", comme cela a d'ailleurs été le cas de l'arme chimique et des mines anti-personnel. Le livre blanc de 1994 a recadré une partie de cette doctrine en rejetant le nucléaire de combat, et même pour certains interverti l'importance de la dissuasion et des moyens conventionnels. L'arme nucléaire ne sera de toute manière pas désinventée et des arsenaux nucléaires virtuels, aux éléments contrôlables pour lutter contre la prolifération et rapidement assemblables en cas de menace constatée par l'ONU sont prônés par Michael Mazarr dans Survival. Lucien Poirier ne rejette pas cette idée. Israël, naguère l'Inde et le

Pakistan s'approchaient de cette conception. Les contestataires du TNP doivent bien admettre cette faiblesse intrinsèque au désarmement NBC.

L'agresseur non-étatique pose donc le principal problème. Inventons une fiction extrême : les armes sud-africaines n'ont pas été détruites, la minorité politique qui les a récupérées est menacée dans son existence et son identité par le gouvernement noir et veut interpeller l'ONU et les américains en faisant exploser ses charges clandestinement introduites sur le territoire Français, près de nos centrales nucléaires par exemple pour clairement atteindre ses intérêts vitaux en paralysant durablement le pays dans sa distribution énergétique ; aucune représaille n'est pourtant possible. Ce problème n'est certes pas récent ni propre au nucléaire, il s'approche du mode d'action de la guérilla et du terrorisme, amplifié par le " pouvoir égalisateur de l'atome ". Connaissant la forte impuissance du militaire, le stratège doit s'en remettre au renseignement pour anticiper la menace.

8.2.2. Diversité des moyens

En faisant abstraction de tous les engagements politiques précédents, imaginons que notre pays se diversifie hors des armes anti-cités vers un nucléaire d'emploi, par exemple une bombe à neutron propre, de faible puissance et permettant d'épargner les populations civiles. La facilité politique d'emploi augmenterait paradoxalement le caractère dissuasif de notre défense contre ceux qui penseraient contourner la dissuasion anti-cités. Les inconvénients seraient cependant considérables :

- Le tabou du non-emploi du nucléaire serait rompu, un seuil sur la puissance ou les dégâts n'étant pas crédible.
- L'existence de cette arme étant nécessairement révélée, la dynamique du TNP serait brisée et il est probable que d'autres pays en profiteraient pour développer leur armement.
- La prolifération biologique et chimique serait également encouragée.
- Toute la cohérence du discours défensif français des quarante dernières années serait annihilée, notre position vis-à-vis de nos alliés devrait être fondamentalement revue au moment où la situation s'éclaircissait.

Une telle arme répondrait donc ponctuellement à un problème mais en soulèverait beaucoup d'autres et complexifierait démesurément la situation. Il est d'ailleurs possible que d'autres moyens conventionnels puissent également répondre au besoin.

9. Conclusion

Il est donc indéniable que l'arme atomique a complètement échappé au stratège pour devenir après Nagasaki l'objet exclusif du politicien. La doctrine de dissuasion anti-cité se généralise. Après la guerre froide, le concept de guerre nucléaire appartient ainsi à un lointain passé.

Cette arme ne demeure plus qu'un élément de prestige politique relatif. Dans la dialectique " même-autre ", la menace d'invasion par " l'autre " a par ailleurs durablement disparu, même si sa nocivité reste appréciable. Le débat ne se pose donc plus en termes de vie et de mort. Dans un monde plus complexe, le nucléaire risque ainsi de perdre son rôle stabilisateur et

d'apporter plus d'inconvénients que d'avantages avec le risque de la dissémination, des matières comme des connaissances. La contestation interne à l'intérieur des pays dotés et l'opposition des autres pays non dotés ne doivent pas être éternellement négligées. La bombe atomique pourrait donc se démoder à long terme comme se sont démodées l'arme chimique et les mines anti-personnel.

Une arme conventionnelle aux capacités équivalentes mais d'un coût économique et politique inférieur la supplanterait sûrement. Si la dissuasion devait être ravivée devant une menace émergente, il serait de toute manière possible de puiser dans nos archives pour reconstituer rapidement un arsenal d'autant plus crédible que cette réactivation aurait été prévue. Cet avantage resterait l'exclusivité des anciens pays nucléaires : les autres seraient définitivement privés d'expérience et d'essais du passé que le désarmement aurait empêchés.

En conclusion, notre stratégie et notre politique pourraient consister à adopter une attitude volontariste et motrice pour les questions de désarmement, en veillant seulement à coordonner nos progrès avec ceux des autres pays nucléaires et à pérenniser nos armements virtuels.

Bibliographie :

L'héritage nucléaire de Thérèse Delpech.

Repenser la dissuasion nucléaire de Pascal Boniface.

La pensée stratégique de Pascal Reysset et Thierry Widemann.

Chantiers stratégiques de Lucien Poirier.

Atlas du nucléaire de Gérard Chaliand et Michel Jan.

Histoire de l'armement nucléaire (cahiers du centre d'études d'histoire de la défense) avec Georges Tan Eng Bok, Olivier Potier, Colette Barbier, Burckart Schmitt.

Histoire des forces nucléaires françaises de Marcel Duval et Dominique Mongin.

Annexe au mémoire de stratégie

Aphorisme du couteau de Tchouang Tseu

Ce taoïste du III^e avant J.C. est considéré par Maspéro comme un des plus fins esprits de l'antiquité chinoise. Il est célèbre pour sa fameuse formule : " Est-ce Tchouang Tseu qui rêve qu'il est un papillon ou le papillon qui rêve qu'il est Tchouang Tseu? ". Dans un cadre plus large, la lecture des taoïstes sous l'angle de la stratégie promettrait de fécondes perspectives.

" Admirant les gestes harmonieux de son boucher et le rythme musical de son couteau dans les carcasses qu'il dépeçait; le prince Mui loua l'habileté de son art. Le boucher lui répondit :

- Mon habileté vient du fait que je suis le Tao.

Au tout début de ma carrière je ne voyais que le boeuf. Après des années de pratique je ne considère plus l'animal entier et travaille en me laissant guider par mon esprit plutôt que par mes yeux.

Je m'accorde à la constitution naturelle de l'animal et le fil de mon couteau suit les interstices et s'engage dans les cavités. Je ne coupe ni muscles ni nerfs et encore moins les os. Un bon boucher change son couteau tous les ans parce qu'il tranche, un boucher ordinaire tous les mois parce qu'il hache. Moi, je me sers du même couteau depuis dix-neuf ans et bien qu'il ait découpé des milliers de boeufs, on dirait que son tranchant vient d'être aiguisé.

La finesse de la lame s'introduit dans les espaces des articulations des fibres et je manie mon couteau avec aisance dans les espaces vides que j'élargis ainsi.

Je pose mon attention sur les difficultés particulières rencontrées à chaque fois, agis lentement, et les parties se séparent d'elles-mêmes, comme si j'émiettait une poignée de terre. Alors je retire mon couteau, me relève, souffle et le range.

- Bien dit le prince, les paroles de ce boucher m'apprennent l'art de diriger ma vie. "